



**Direction générale de l'enseignement  
et de la recherche  
Mission de l'appui au pilotage et des affaires  
transversales**

**1 ter avenue de Lowendal  
75700 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de service**

**DGER/MAPAT/2016-208**

**09/03/2016**

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 18/05/2016

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 4

**Objet :** formation en 2016 des équipes pédagogiques des classes de 4ème et 3ème de l'enseignement agricole suite à la rénovation des référentiels de formation en vue de la présentation des candidats au Diplôme National du Brevet (DNB).

#### **Destinataires d'exécution**

DRAAF  
EPLEFPA  
Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)  
ENFA  
Délégués régionaux à la formation continue

**Résumé :** note d'information sur l'organisation en 2016 d'une formation pour les équipes pédagogiques suite à la rénovation des référentiels de formation des classes de 4ème et 3ème de l'enseignement agricole en vue de la présentation des candidats au Diplôme National du Brevet (DNB) série professionnelle dès la rentrée 2017.

# 1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

## 1.1. Objectifs

Cette note de service a pour objectif de présenter aux équipes pédagogiques l'accompagnement de la rénovation des référentiels de formation des classes de 4ème et 3ème de l'enseignement agricole en vue de la présentation des candidats au Diplôme National du Brevet (DNB) série professionnelle dès la session 2017.

Les principaux objectifs de ces sessions sont les suivants :

- apporter une aide méthodologique à la lecture des textes réglementaires ;
- faciliter la compréhension des principes de la rénovation des diplômes des 4ème et 3ème de l'enseignement agricole ;
- identifier des pistes de mises en œuvre.

## 1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation :

- **deux personnes par établissement public** ayant une classe de 4ème ou de 3ème de l'enseignement agricole à savoir un (ou deux) coordonnateurs de filières et/ou un proviseur adjoint ;
- **deux personnes par établissement privé temps plein de l'UNREP** ayant une classe de 4ème ou 3ème de l'enseignement agricole.

Sont également conviés à chaque session inter-régionale :

- **quatre représentants des établissements affiliés au CNEAP ;**
- **quatre représentants des MFR.**

**Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leur fédération après la session.**

## 1.3. Programme

Cette formation a fait l'objet d'une construction commune par l'École nationale de formation agronomique (ENFA), l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER.

Elle est co-animée par des formateurs de l'ENFA et des inspecteurs pédagogiques.

Le programme de chaque journée de formation est le suivant :

		Points abordés
10h00-11h00	Grand groupe	Présentation par les services de la DGER de la rénovation des référentiels de formation des 4ème et 3ème de l'enseignement agricole et du Diplôme National du Brevet (DNB) série professionnelle
11h00-12h00	Grand groupe	Questions-réponses et échanges
12h00-12h30	Grand groupe	Présentation des ateliers de l'après-midi et inscription dans un atelier
13h30-16h30	Ateliers	Atelier 1 – Évaluation : DNB et socle commun Atelier 2 – Organisation pédagogique : EPI, parcours...

Les documents relatifs à la rénovation des référentiels de formation des classes de 4ème et 3ème de l'enseignement agricole seront mis en consultation sur le site [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr) à partir du 14 mars 2016.

***Il est demandé aux participants des sessions d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont des sessions de formation et de se munir des documents imprimés lors des sessions.***

#### **1.4. Dates et lieux de formation**

Les quatre sessions de formation se dérouleront :

- pour les établissements des régions : *Aquitaine - Limousin – Poitou-Charentes ; Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées*

**Mardi 5 avril 2016 de 10h00 à 16h30**

**ENFA de Toulouse**

**2 route de Narbonne**

**31326 CASTANET-TOLOSAN**

**Code action session 530626/1**

**Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 18 mars 2016**

- pour les établissements des régions : *Bretagne ; Centre Val de Loire ; Pays de la Loire*

**Jeudi 12 mai 2016 de 10h00 à 16h30**

**LEGTA Angers Le Fresne**

**Sainte Gemme sur Loire**

**490036 ANGERS**

**Code action session 530626/2**

**Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 15 avril 2016**

- pour les établissements des régions : *Alsace – Champagne-Ardennes – Lorraine ; Normandie ; Nord – Pas de Calais – Picardie ; Ile de France ; Corse*

**Mardi 17 mai 2016 de 10h00 à 16h30**

**Paris**

**(lieu à préciser)**

**Code action session 530626/3**

**Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 22 avril 2016**

- pour les établissements des régions : *Auvergne – Rhône-Alpes ; Bourgogne – Franche-Comté ; Provence – Alpes – Côte d'Azur*

**Mercredi 18 mai 2016 de 10h00 à 16h30**

**AgroSup Dijon**

**21 bd du Docteur Petitjean**

**21000 DIJON**

**Code action session 530626/4**

**Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 22 avril 2016**

Vous pouvez contacter l'ENFA pour toute demande individuelle de modification de cette répartition.

### 3. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENFA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation concernée, à l'adresse suivante : [nadine.hirtzlin@educagri.fr](mailto:nadine.hirtzlin@educagri.fr)

#### 3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

##### 3.1.1. Pour les agents disposant d'un code SAFO, **et dont le profil SAFO a été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2015**

L'agent doit :

- télécharger la fiche d'inscription (sur <http://www.safo.chlorofil.fr/pratique.cfm> ou Cf. **Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF saisit alors l'inscription sur le site <http://www.safo.chlorofil.fr/inscrire.cfm> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action session SAFO.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel "valant invitation" accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF sera envoyé aux participants accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'ENFA, structure organisatrice, aux conditions et tarifs en vigueur.

##### 3.1.2. Pour les agents ne disposant pas d'un code SAFO, **ou dont le profil SAFO n'a pas été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2015**

L'agent doit :

- télécharger la fiche de création d'un agent dans SAFO / mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO (sur <http://www.safo.chlorofil.fr/inscrire/modalites.cfm> ou Cf. **Annexe 2**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF transmet la fiche au DRFC de sa région qui procèdera à la création ou à la mise à jour de l'agent dans SAFO, et à l'attribution d'un code SAFO.

Une fois l'agent créé ou la mise à jour effectuée, l'agent doit suivre la procédure explicitée au paragraphe 3.1.1.

#### 3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé temps plein relevant de l'UNREP

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (Cf. **Annexe 3**).

Les personnels doivent :

- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;

- la faire signer par leur directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche à sa fédération régionale pour validation.

Ce sont donc les fédérations régionales de l'UNREP qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA à l'adresse suivante : [nadine.hirtzlin@educagri.fr](mailto:nadine.hirtzlin@educagri.fr) avant la date limite de chacune des inscriptions.

***Attention*** : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par les fédérations régionales de l'UNREP **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel "valant invitation" sous format PDF sera envoyé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par l'ENFA.

### **3.3. Modalités d'inscription pour les représentants des unions fédératives des établissements privés (CNEAP et UNMFREO)**

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (Cf. **Annexe 4**).

Les fédérations (nationale pour le CNEAP et régionales pour l'UNMFREO) :

- inscrivent les personnels chargés de représenter les établissements du CNEAP et des MFR dans chaque inter-région selon les indications données au paragraphe 1.2. ;
- et retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA à l'adresse suivante : [nadine.hirtzlin@educagri.fr](mailto:nadine.hirtzlin@educagri.fr) avant la date limite de chacune des inscriptions.

***Attention*** : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel "valant invitation" sous format PDF sera envoyé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par l'ENFA.

Le chef de la mission d'appui au pilotage  
et des affaires transversales

Gilbert THUILLIER



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**  
**Demande d'inscription à une action de formation des personnels**

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie :      A      B      C
Code agent SAFO ②:	et /ou      Code agent EPICEA ②:
Direction ou EPL d'affectation :	
Établissement d'exercice :	
Service :	
Adresse administrative :	
Courriel institutionnel :	Tel :
Agent d'EPL	Autre agent MAAF
	Agent hors MAAF

<b>Code Action :</b>	<b>Action SAFO</b> <b>Action EPICEA</b>		
<b>Titre de l'action :</b>			
<b>Structure organisatrice de l'action :</b>			
n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez

**Motivation de la demande ① (1 seule réponse)**

T1 Adaptation immédiate au poste de travail	FS Formation statutaire	BC Bilan de compétence
T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	PEC Préparation aux concours	PP Période de professionnalisation
T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)	VAE Validation des acquis d'expérience	

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF) auprès du service des Ressources Humaines :    Oui    Non    (le DIF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

**Vos attentes précises par rapport à cette formation :**

**Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF ③**

Fait à	Le	Signature de l'agent
--------	----	----------------------

*Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.*

<b>Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement</b>	<b>Visa du RLF ③</b>	<b>Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission</b>
Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/> Motif :	Nom :  Courriel :	Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/> Motif :
Nom, Signature et cachet	Téléphone :  Signature	Nom, Signature et cachet
Date :	Date :	Date :

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du MAAF.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO et/ou EPICEA). Si vous ne les connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③ Responsable Local de Formation



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Fiche de : **création d'un agent dans l'outil SAFO**  
**mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO**  
(dans ce cas ne renseigner que les champs en gras et ceux à modifier)

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

## Identification de l'agent

<b>Code SAFO</b> <sup>(1)</sup> :			
<b>Nom</b> :			
<b>Nom de jeune fille</b> :			
<b>Prénom</b> :			
<b>Date de naissance</b> :	<b>Lieu de naissance</b> :	<b>Sexe</b>	F M
<b>N° sécurité sociale</b> :	<b>Catégorie</b> : A B C	<b>Corps</b> :	
<b>Adresse Personnelle</b> :			
<b>Mail</b> :			

<b>Région d'affectation actuelle</b> :
<b>Région d'affectation antérieure</b> :
<b>Établissement d'affectation actuel</b> :
<b>Établissement d'exercice actuel</b> :
<b>Adresse</b> <sup>(2)</sup> :
<b>Mail institutionnel</b> <sup>(2)</sup> :
<b>Date d'entrée dans l'enseignement agricole</b> :

Agent travaillant en EPLEFPA	Agent hors EPLEFPA
Titulaire	Enseignement agricole supérieur public
Contractuel d'Etat (ACEN et ACER)	MAAF : administration centrale, établissements publics
Contractuel sur budget d'établissement	MAAF : services déconcentrés
Agent sous contrat de collectivité (TOSS...)	Enseignement agricole privé
Agent de droit privé (salariés d'exploitation...)	Education nationale
Stagiaire ENFA	Autres (autre ministère, lycée maritime, collectivité...)
Autre (contrats aidés...)	<sup>(3)</sup>

## Renseignements complémentaires pour les agents d'EPLEFPA

Type de personnels			Statut handicapé (MDPH) : Oui Non		
Personnel de direction	Personnel d'éducation et de surveillance				
Personnel administratif					
Personnel d'enseignement	Personnel TOSS				

## Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

<b>Diplôme obtenu le plus élevé</b> <sup>(4)</sup>				
<i>Exemple</i>	5	<i>Licence</i>		
<b>Discipline(s) enseignées</b> <sup>(4)</sup>				
<i>Exemple discipline(s) enseignée(s)</i>	13			
<b>Niveau(x) d'enseignement</b> <sup>(4)</sup>				
<i>Exemple niveau(x) d'enseignement</i>	1	4	5	

<sup>1</sup> En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO

<sup>2</sup> L'invitation sera envoyée à cette adresse (courrier ou mail)

<sup>3</sup> Document «aide à la création d'agent dans SAFO» disponible sur l'espace ressource de l'accès réservé [www.safo.chlorofil.fr](http://www.safo.chlorofil.fr)

<sup>4</sup> Voir nomenclature ci-après

<b><u>Diplômes (1)</u></b>	<b><u>Discipline enseignée (2)</u></b>	<b><u>Niveau d'enseignement (3)</u></b>
<b>Niveau I</b>	1 Agroalimentaire	1 BTSA
1 Ingénieur, Master	2 Agroéquipements	2 Prépa grandes écoles
2 DEA, DESS	3 Agronomie	3 CS niveau 3
16 Doctorat	4 Aménagement de l'espace	4 Bac général
18 Autre diplôme niveau 1	5 Biologie animale/zootechnie	5 Bac technologique
<b>Niveau II</b>	6 Biochimie	6 BTA
4 Maîtrise	7 Biotechnologies	7 Bac professionnel
5 Licence	8 Bureautique	8 CS niveau 4
19 Autre diplôme niveau 2	9 Biologie végétale/phytotechnie	10 BP
<b>Niveau III</b>	10 Comptabilité	11 BEPA
7 BTS(A)	11 Documentation	12 CS niveau 5
8 DUT, DEUG, DEUST	12 Écologie	14 4ème 3ème
20 Autre diplôme niveau 3	13 Économie	
<b>Niveau IV</b>	14 Économie sociale	
11 BAC	15 EPS	
12 BTA	16 ESC	
37 BP	17 Français	
21 Autre diplôme niveau 4	18 Gestion	
<b>Niveau V</b>	19 Histoire géographie	
13 BEP(A)	20 Informatique	
39 BPA	21 Langues	
14 CAP(A)	22 Mathématiques et statistiques	
22 Autre diplôme niveau 5	23 Philosophie	
<b>Autres</b>	24 Productions aquacoles	
46 Non connu	25 Productions forestières	
	26 Productions horticoles	
	27 Sciences biologiques	
	28 Sciences physiques	
	29 Techniques d'expression. et de communication	
	30 Techniques commerciales	
	31 Viticulture œnologie	



Service Formation Continue  
Mme Nadine HIRTZLIN  
☎ 05 61 75 32 28  
Fax : 05 61 75 03 09  
nadine.hirtzlin@educagri.fr

Formation SIL 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>  
Fiche d'inscription

<u>NOM</u> :	Établissement :
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
Date de Naissance :    /    / (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	Mél Établissement (obligatoire) :
Grade :	Adresse :
Mél Professionnel (obligatoire):	Tél. :
	Fax :

<b>Vous êtes :</b>	Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse
Directeur adjoint	Intitulé : SIL 4 <sup>ème</sup> - 3 <sup>ème</sup>
Coordonnateur de la filière	<b>TOULOUSE</b> Code de l'action (N°SAFO) : 530626/1
Enseignant	<b>Date : Mardi 5 avril 2016</b>
Autre	<b>Date limite d'envoi : 18 mars 2016</b>
<b>Motivations de la demande :</b>	<b>ANGERS</b> Code de l'action (N°SAFO) : 530626/2
Développement personnel	<b>Date : Jeudi 12 mai 2016</b>
Compétences professionnelles	<b>Date limite d'envoi : 15 avril 2016</b>
Nouvelles fonctions	<b>PARIS</b> Code de l'action (N°SAFO) : 530626/3
Nouveaux programmes	<b>Date : Mardi 17 mai 2016</b>
	<b>DIJON</b> Code de l'action (N°SAFO) : 530626/4
	<b>Date : Mercredi 18 mai 2016</b>
	<b>Date limite d'envoi : 22 avril 2016</b>

Avis du Directeur de l'établissement	<b>Visa de l'établissement et visa de la fédération régionale UNREP</b>
Favorable <input type="checkbox"/>	
Défavorable <input type="checkbox"/>	
Motif du refus :	
Date :    /    /	Date :    /    /
Signature et cachet :	Signature et cachet :

Formation SIL 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>  
Fiche d'inscription

<u>NOM</u> :	Établissement :
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
Date de Naissance :    /    / (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	Mél Établissement (obligatoire) :
Grade :	Adresse :
Mél Professionnel (obligatoire):	Tél. :
	Fax :

<b>Vous êtes :</b>	Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse
Directeur adjoint	Intitulé : <b>SIL 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup></b>
Coordonnateur de la filière	<b>TOULOUSE</b> Code de l'action (N°SAFO) : 530626/1
Enseignant	Date : <b>Mardi 5 avril 2016</b>
Autre	<b>Date limite d'envoi : 18 mars 2016</b>
<b>Motivations de la demande :</b>	<b>ANGERS</b> Code de l'action (N°SAFO) : 530626/2
Développement personnel	Date : <b>Jeudi 12 mai 2016</b>
Compétences professionnelles	<b>Date limite d'envoi : 15 avril 2016</b>
Nouvelles fonctions	<b>PARIS</b> Code de l'action (N°SAFO) : 530626/3
Nouveaux programmes	Date : <b>Mardi 17 mai 2016</b>
	<b>DIJON</b> Code de l'action (N°SAFO) : 530626/4
	Date : <b>Mercredi 18 mai 2016</b>
	<b>Date limite d'envoi : 22 avril 2016</b>

Avis du Directeur de l'établissement	Visa de l'établissement <b>et visa CNEAP ou visa fédération régionale UNMFREO</b>
Favorable <input type="checkbox"/>	
Défavorable <input type="checkbox"/>	
Motif du refus :	
Date :    /    /	Date :    /    /
Signature et cachet :	Signature et cachet :